

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix -Travail- Patrie

-----  
REGION DE L'OUEST

-----  
COMMUNE DE BANA  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work- Fatherland

-----  
WEST REGION

-----  
BANA COUNCIL  
-----

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 06 /AONO/C-BNA/CIPM-TBEC/2021 du 19/06/2021 pour les travaux de construction de 12 boutiques et 01 bloc de 04 latrines à Bana dans la Commune de Bana en procédure d'urgence suivant procès- verbal de correction d'erreurs matérielles N°028/PV/F33/SDL sur l'autorisation d'engagement IVV03511

Le Maire de la Commune de Bana, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

**1. Objet de l'Appel d'Offres :**

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction de 12 boutiques et 01 bloc de 04 latrines à Bana dans la Commune de Bana

**2. Coût prévisionnel**

Les travaux sont en un 01 lot de montant prévisionnel de **50 000 000 FCFA**:

**3. Consistance des travaux :**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- ✓ Travaux préliminaires
- ✓ Terrassements
- ✓ Fondations
- ✓ Maçonnerie - Elévation
- ✓ Enduits
- ✓ Plafond
- ✓ Revêtement scellés
- ✓ Charpente - Couverture
- ✓ :Menuiserie métallique
- ✓ Peinture
- ✓ Electricité
- ✓ Plomberie-Sanitaire
- ✓ Assainissement
- ✓ VRD

**4. Participation et origine :**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.

**5. Financement :**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINDDEVEL, Exercice 2021.

#### 6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de **03(trois) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### 7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maitre d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maitre d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Bana.

#### 8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de : **1 000 000 (un million) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, établis selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat particulier de Maire de Bana.

#### 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie de Bana, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bana d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille francs) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### 11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- ✓ L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- ✓ L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- ✓ L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

#### 12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés à la Mairie de Bana, au plus tard le 22/07/2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 06 /AONO/C-BNA/CIPM-ROUTE/2021 du 19/06/2021 pour les travaux de  
construction de 12 boutiques et 01 bloc de 04 latrines à Bana dans la Commune  
de Bana en procédure d'urgence suivant procès- verbal de correction d'erreurs  
matérielles N°028/PV/F33/SDL sur l'autorisation d'engagement IVV03511**

**Financement : BIP, Exercice 2021  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**13. Recevabilité des offres :**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

**14. Ouverture des offres :**

L'ouverture des offres aura lieu le 22/07/2021 dès 13 heures précises dans la salle des délibérations de la Commune de Bana .

L'ouverture des plis se fera en un temps. Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**15. Critères d'évaluation des offres :**

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO : après ouverture et au-delà de 48 heures

- ✓ Absence de la caution de soumission
- ✓ Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

b) Omission dans le BPU et le DQE d'un prix unitaire quantifié ;

c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% sur l'ensemble des critères essentiels ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 19 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 8 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ;

c) Les Références du Soumissionnaire (pièces 9.7) sur 1 critère ;

**NB :** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

**16. Durée de validité des offres :**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

**17. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Pour être attributaire, le soumissionnaire doit avoir fourni dans son offre, un personnel et un matériel supplémentaires remplissant les critères techniques éliminatoires requis. Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui titulaire d'un contrat en cours au sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation).

**18. Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès la Mairie de Bana, Tél. :

Fait à Bana, le 25/06/2021  
Le Maire de la Commune de Bana  
(Autorité Contractante)

29 JUIN 2021

Ampliations :

- Préfet HAUT-NKAM (pour information)
- ARMP/OU (pour publication et archivage)
- DDEPAT (pour information) ;
- DDMAP (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage.
- Chrono/Archives



*Sanga Jean Baptiste*